



1988, Epamarne, Atelier d'urbanisme du secteur IV. De gauche à droite: Jean-Jacques Villey, Habib Debs, François Chazeaux, Yann Lecoanet



1991, Epamarne, salle Paul Séramy, Équipe commerciale.  
De gauche à droite: Patrick Verkinderen, George Ruzek, Marie-France Pacaud, Antoinette Delerue, Michèle Duchène

# Les équipes d'aménagement des villes nouvelles

Avatars d'une expérience collective nationale

**Viviane Claude**

Les Établissements publics d'aménagement des villes nouvelles françaises (EPA) et les Missions qui les ont précédés sont souvent considérés comme des « laboratoires » de l'urbanisme contemporain. Les professionnels recrutés pour construire ces villes venaient d'horizons divers, et étaient peu préparés pour faire équipe et pour la tâche qui leur était assignée. Ces équipes ont fait preuve d'inventions (études sur de vastes territoires, coordination architecturale sans précédent, approche originale de la conception des équipements, etc.). Le « grand récit » des villes nouvelles françaises s'autorise de la manière dont ces professionnels ont travaillé sans en rendre compte pourtant. Entre le mythe et les pratiques effectives, telles que nous les ont restituées les professionnels des EPA, la frontière n'a rien d'évident<sup>1</sup>.

Les villes nouvelles françaises relèvent d'ailleurs davantage d'histoires parallèles que d'une même histoire. Les décalages entre EPA sont nombreux. Par exemple l'histoire de la ville nouvelle de l'Étang-de-Berre est singulière du fait de la structure politico-administrative et économique sur ce territoire fragmenté comme du marché local de l'emploi des métiers de l'urbanisme. Les villes nouvelles de province sont, géographiquement au moins, à distance de l'État central et des enjeux parisiens ; cette différence entre Région parisienne et province a déjà été relevée (CERTU, 2003). La différence joue aussi au sein des villes nouvelles de la Région parisienne (Duport J.-P. in Fourquet F., Murard L., 2004). Au-delà de la diversité des histoires particulières, il y a néanmoins des traits institutionnels communs (le statut d'extra-territorialité des EPA, l'administration dite de « mission ») et des changements simultanés, notamment après 1983-1985 avec la création des Syndicats d'agglomération nouvelle (SAN), les exigences accrues des élus locaux, l'annonce de la fermeture imminente des EPA (décision qui demandera parfois plus de quinze ans pour devenir réalité) et le retournement de tendance qui se dessine alors dans le recrutement des agents de ces structures (CEREQ, 1996).

Bien des éléments d'ordre socio-politique et idéologique se sont combinés pour que s'impose le « grand récit » des villes nouvelles. Et en premier lieu le fait qu'en ce début de

v<sup>e</sup> république, la politique volontariste d'aménagement du territoire et d'aménagement de l'espace au sens large, a mis d'emblée ces structures en marge de l'administration traditionnelle, ouvrant la porte à l'expérimentation. Ce « grand récit » est par ailleurs le fait des pionniers des Missions et des EPA. Il y eut parmi eux des hommes d'exception, des « locomotives » qui ont su tirer dans l'action des équipes de professionnels. Ils ont été nombreux ces hommes « d'envergure exceptionnelle » ayant une vision, le goût du commandement voire le goût du risque (Hirsch, 2000 ; *L'aménagement de la région parisienne*, 2003 ; Fourquet F., Murard L., 2004). Mais quelle que soit l'admiration qu'on a pu leur porter (à Bernard Hirsch, Serge Goldberg, Michel Colot, etc.), ce dont nos entretiens témoignent, leur « personnalité » ne peut pas tout expliquer. Cette notion n'est d'ailleurs pas aisément manipulable. Au mieux peut-on y déceler une catégorie utilisée par les contemporains et leurs représentations au sein de l'administration dite de « mission ».

L'équation personnelle ne saurait dès lors être retenue que comme explication ultime de « l'expérience » des villes nouvelles françaises. Les politiques les plus fins ne s'y trompent pas, même s'ils semblent parler d'abord pour eux-mêmes, comme le nouveau ministre de l'Équipement, Edgar Pisani : « Il y a des moments, déclare-t-il en 1966 devant la presse professionnelle, où les choses sont telles que l'occasion peut être saisie par un homme et qu'à partir de cette occasion il peut déclencher le mouvement. Mais il n'est que l'instrument d'un moment dont il a su profiter » (Pisani E., 1966, p. 34). Le passage en ville nouvelle représente pour nombre de praticiens un événement biographique dont le sens n'appartient qu'à eux seuls. Si l'on s'intéresse à la qualité de cet événement, à son ampleur et ses conséquences sur l'activité professionnelle dans le domaine de l'aménagement, ce passage a aussi

1. Cet article s'appuie sur les résultats d'une recherche réalisée dans le cadre du Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles (PHEVN), (Claude V., Fredenucci J.-C., 2004). Quatre EPA seront particulièrement cités : Cergy, Évry, Étang-de-Berre et Saint-Quentin-en-Yvelines.

constitué, c'est notre hypothèse, une expérience collective qui dépasse la somme des destins individuels tout en se nourrissant de leur combinaison.

Pour faire part des différentes formes de cette expérience collective, il faut se remettre en mémoire les conditions qui ont permis à cette politique volontariste concernant les villes nouvelles d'être défendue et conduite dans la durée. La « honte de l'absence d'urbanisme », exprimée alors par le Premier ministre Michel Debré (*L'aménagement de la Région parisienne*, 2003, p. 207) a incité au renouvellement de la doctrine et justifié la large autonomie dont ces structures ont pu bénéficier.

### En finir avec la banlieue : les ressorts du dépassement

Au début des années soixante, les représentations des professionnels de la ville sont construites sur l'écart entre jugement critique et espérance. Elles consistent à dénier toute valeur aux situations existantes, à évacuer l'histoire et à élaborer des abstractions. Selon les recherches des années soixante et soixante-dix qui ont fait la critique de cette idéologie, la conception des villes nouvelles s'est fondée sur la réification de la ville et d'une approche qui a permis aux architectes (rêvant de la ville comme œuvre), aux économistes et planificateurs (fascinés par les projections et les modèles) et aux géographes (qui découvrent la pensée systémique) de parler le même langage (Boyer, 1983, pp. 92-117). Le recours à une utopie, référencée ou non, la distance à l'égard des pratiques et des lieux existants, la sous-estimation du fait politique auraient signé, selon ces recherches, une alliance assez large entre hauts fonctionnaires, ingénieurs, architectes et universitaires.

Pour les villes nouvelles de la Région parisienne et, dans une certaine mesure sur les Rives de l'Étang-de-Berre, cette idéologie recouvre deux thèmes : celui du désastre de la banlieue et celui de la nécessité de créer un nouveau mode de vie. Jusqu'au milieu des années soixante-dix, les archives des EPA sont traversées par de tels discours. Les représentations ne se modifient que lentement. Par exemple, par rapport à la réalité du paysage urbain du jeune département de l'Essonne, qui rassemble le pavillonnaire de l'entre-deux-guerres et les grands ensembles de l'après-guerre, la banlieue ou la « nébuleuse urbaine » servent de repoussoirs. « Dans ce secteur géographique, déclare le directeur de la Mission d'Évry en 1967, le mouvement d'urbanisation s'opère à un rythme particulièrement rapide. En effet aux lotissements pavillonnaires des années 1920-1930 a succédé, surtout depuis une dizaine d'années, une vague de construction de "grands ensembles" qui a gagné Viry-Châtillon, Ris-Orangis, Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Corbeil et qui atteint maintenant Grigny... Dans ce morne paysage de banlieue lointaine qui s'est étendu de façon considérable ces dernières années, les habitants des "cités dortoirs" ressentent d'autant plus vivement le sous-équipement quasi généralisé que la référence au

"centre", Paris, est pour le plus grand nombre une illusion parfois irritante plutôt qu'une réalité »<sup>2</sup>.

Cette vision noire de la banlieue et plus généralement de la ville contemporaine (les ZUP) est dans les années soixante largement partagée. Cette déploration sert à justifier l'ampleur de la tâche d'aménagement. Sept ans après Mai 1968, la programmation de la ville nouvelle d'Évry, s'appuie sur le constat suivant : « La nébuleuse urbaine est un milieu répulsif, qu'on fuit dès qu'on en a le temps, si on en a les moyens. Elle est répulsive par son manque de chaleur humaine et par son paysage désolé, qui reflète bien la société qui l'a engendrée. Le cadre de vie quotidien exprime avant tout l'individualisme, l'atomisation des composantes de la société, la spécialisation et la ségrégation des catégories sociales et des fonctions urbaines ».

De 1965 à 1967-1968, les premiers travaux des Missions en région parisienne portent sur l'élaboration de « schémas directeurs de structures », définissant le programme et le parti d'aménagement et d'organisation de l'espace. Ils ont vocation à organiser les urbanisations nouvelles et à restructurer l'agglomération existante. Le directeur général de la Mission d'Évry fixe ainsi l'ambition : « Par la création progressive d'une armature urbaine cohérente, le projet tend à substituer le concept de "ville" à celui de "banlieue" : par le développement d'un centre, lieu d'échange privilégié doté d'un puissant appareil de commerces et de services et d'une gamme diversifiée d'équipements administratifs, scolaires, universitaires, culturels et de loisirs. Par le développement des emplois... Par la mise en place d'un ensemble complémentaire de bases de loisirs, de plein air et de sports. Par la création d'infrastructures routières et de transports en commun »<sup>3</sup>. En 1975, le projet reste le même. Ainsi « le dépassement du mythe du pavillon de lotissement rendrait un grand service à l'urbanisme (et) serait peut-être un remède au développement cancéreux des nébuleuses urbaines, puisqu'il prouverait que les gens ont compris les dangers de l'isolement déconnecté de toute structure sociale palpable », (Darmagnac, 1975, p. 29). Il faut donc imaginer une alternative au « modèle bourgeois » de la ville et au syndrome de l'isolement cathodique de la « France de Guy Lux ».

Ce dessein rencontre une nouvelle approche de l'urbanisme. La naissance des villes nouvelles se place sous le signe d'un changement de fond dont le corps des Ponts et Chaussées cherche à prendre le *leadership* (Thoenig J.-C., 1973). Le discours que développent ces ingénieurs et les modalités concrètes de leur action visent à imposer l'aménagement comme version actualisée de ce que l'on appelait auparavant l'urbanisme. De cette époque du milieu des années soixante date une césure, une frontière subtile qui traverse le milieu

2. Lettre du directeur de la Mission d'études et d'aménagement des villes nouvelles (MEAVN) d'Évry à Monsieur le Directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme, du 3 octobre 1967, AD 91-1523W/281. De 1962 à 1968, le nouveau département a absorbé plus de 46 % du solde migratoire de l'ensemble de la région parisienne.

3. *Ibid.*

des professionnels – et qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui (Merlin P., 1999) – entre ceux qui pratiquent l'urbanisme, supposés être architectes, et ceux qui pratiquent l'aménagement et qui ont d'autres qualifications et d'autres fonctions.

Ce renouvellement a pris racine dans les années d'après guerre au sein des bureaux d'études, du Commissariat général au Plan et dans la nébuleuse de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'est nourri des nouvelles expériences de l'ingénieur, devenu maître des techniques de la recherche opérationnelle et, en même temps, des expériences de l'administrateur qui sait manier les outils financiers, administratifs et politiques, qui découvre le management, le discours de la méthode devenant la source légitime du pouvoir (Bouilloud J.-P., Lécuyer B.-P., 1994). Ce renouvellement combine un souci sans précédent pour la stratégie et, par suite, une prise en compte plus fine du temps (plans financiers, *plannings*, comptes à rebours). La priorité va au « contenu » (la programmation) au détriment du « contenant » (les formes urbaines), (Parfait F., 1973).

On peut parler de renouveau doctrinal, même si les manifestations pratiques en sont dispersées. Il participe de la configuration de l'expérience collective dans les villes nouvelles dans la mesure où est ainsi relancée la croyance dans l'urbanisme d'action, dans la mesure aussi où se dessine une nouvelle organisation du travail. De nouvelles pratiques voient le jour et les pratiques anciennes devront composer avec, ou se mouler dans, ces orientations.

Ce qu'il faut retenir de ce contexte idéologique c'est que les professionnels de la génération pionnière dans les villes nouvelles pensent leurs interventions en rupture par rapport à celles de leurs prédécesseurs (les réalisateurs des grands ensembles). Mais ils n'ont pas au plan pratique tous les moyens de cette rupture (Claude V., 2005a). Cette rupture appelle des recompositions : la sortie des grands ensembles est supposée pouvoir régler l'éternel conflit entre ingénieurs et architectes (SGCGVN, 1980, p. 27). Cette représentation est solidement installée puisque, au bilan des villes nouvelles de 1995, celles-ci se présentent encore comme de vraies alternatives : « À côté des grands ensembles dont l'isolement du système urbain, la situation "hors marché" et l'incapacité à s'auto-régénérer expliquent une partie des problèmes qu'ils connaissent, les villes nouvelles offrent un net contraste », (Peylet R., 1995, p. 18).

### La pluridisciplinarité dans les études

La mémoire des professionnels que nous avons rencontrés est marquée par le « bonheur » du travail en équipe. Cette expérience du collectif prend la forme d'un récit enchanté et souvent nostalgique d'une réconciliation autour de l'aménagement de l'espace. Le plaisir de travailler en équipe est perçu comme d'autant plus grand *a posteriori* que, la culture commune tend à se défaire dans les années quatre-vingt-dix et que, sortis des EPA, les professionnels peuvent se retrouver

à devoir travailler seuls. Si la pluridisciplinarité (ou multi- ou inter-) est un thème récurrent de l'urbanisme depuis au moins la seconde guerre mondiale (Claude V., 2005b), les villes nouvelles en proposent une version stabilisée, mais qui varie selon les EPA et le moment. S'y croisent toujours diverses compétences. Deux champs principaux d'activités sont concernés : l'urbanisme d'études et l'urbanisme opérationnel.

Par rapport à ce qui est promu dans les années soixante, dans les structures d'études, que ce soit au sein du Service technique central d'aménagement et d'urbanisme (STCAU) en 1967-1969, dans les Groupes d'études et de programmation (GEP) des DDE ou dans les agences d'agglomération, la notion de pluridisciplinarité a été inspirée dans les Missions et les EPA par ce qui se passe à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne (IAURP devenu IAURIF) et dans les Organisations d'études d'aires métropolitaines (OREAM), (Claude V., 2005b). Les villes nouvelles ont formé à l'horizontalité des échanges et aux débats. Un ingénieur des Ponts et chaussées souligne que, après avoir appris dans un service ordinaire à commander des subalternes et à négocier avec des élus, puis être passé quelques années à la Mission Basse-Seine, il était devenu pour lui « banal de travailler avec des gens qui ne sont pas ingénieurs »<sup>4</sup>. Un autre ingénieur compare sa façon de travailler en Société d'économie mixte (SEM), (« c'est pas un travail collectif, c'est un travail qu'on paye ») et ce qu'il a connu ensuite en EPA (« c'est plus satisfaisant d'avoir des collègues que des sous-traitants »)<sup>5</sup>. On découvre au fil des entretiens et des archives, des pratiques et des conditions très différentes de ce travail en équipe. De ce point de vue, la phase des études en Missions se distingue de la phase suivante où les organismes sont mobilisés pour produire, faire sortir de terre des infrastructures, des logements, des équipements, des espaces verts.

Dans les années 1965-1970, l'urbanisme d'études se développe dans « l'atelier ». Il n'est pas nécessairement pluridisciplinaire. Constitué d'architectes et directement piloté par le directeur général, l'atelier de la Mission de Trappes vit un peu à part (même dans sa localisation spatiale) et recourt à d'autres compétences de façon ponctuelle. En revanche, à la Mission de l'Étang-de-Berre, les échanges internes sont intenses et le temps passé dans les discussions paraît *a posteriori* énorme : « C'est vrai qu'il fallait que l'on se forge une vision des choses. Et c'est quand même pas facile. Et puis il y a des conflits de personnes. Les architectes qui travaillent ensemble, c'est extrêmement difficile. Parce que chacun s'approprie sa vision de la ville. Faire échanger deux architectes sur un sujet de ville, c'est quelque chose d'épouvantable... L'économiste, il a une approche beaucoup plus rationnelle. C'est quelqu'un avec qui on peut discuter plus facilement... Le sociologue n'intervenait pas trop dans le débat interne.

4. Entretien avec Jean-Claude Douvry. Sur cette Mission, cf. Saunier F., 2003.

5. Entretien avec R. Varret.

Le rôle du sociologue, il était plutôt d'approcher le problème de la population... Les sociologues ne faisaient pas de la sociologie universitaire. C'était des gens qui avaient une approche plus pragmatique sur les problèmes des équipements, sur les problèmes de vie collective, sur la vie des associations, à la limite presque sur la communication »<sup>6</sup>.

Dans l'activité d'études, la pluridisciplinarité est tirée par l'objectif assez flou de construire. Ce n'est qu'ultérieurement,



Marne-la-Vallée, 2002, Présentation de Val d'Europe par Bertrand Ousset, directeur à EPA-Marne

Christine Tarcis / AURIF

après réorganisations et modifications substantielles des organigrammes que les compétences opérationnelles prennent du poids et viennent vérifier – ou s'assurer – que les idées peuvent devenir des réalités techniquement et économiquement viables, la question de leur recevabilité politique et sociale restant, au moins dans les premiers temps, largement ouverte. À partir du milieu des années soixante-dix, l'impératif de produire puis de vendre des charges foncières installe les hommes d'études dans des configurations professionnelles plus contraintes.

Arrivé en 1969 à l'agence d'urbanisme de Marseille (AGAM), Lucien Gallas transfère l'expérience qu'il a acquise au STCAU où il travaillait « sur les grandes méthodes ». Il précise : « Moi-même j'étais ingénieur et j'ai essayé de le faire un peu oublier et de jouer un rôle de pilote et de synthèse »<sup>7</sup>. Appliquant l'analyse de système aux démarches de l'aménagement (Brian Mac Laughlin J., 1972), il cherche au sein de l'agence à « articuler les points de vue des sciences humaines et ceux des gens chargés d'imaginer comment pourraient se développer des infrastructures de transport ». Mais à l'EPAREB

au début des années quatre-vingt, il conçoit une nouvelle organisation qui doit plus à sa connaissance de la SEM locale qui réalise des ZAC. La pluridisciplinarité devient alors fortement territorialisée et opérationnelle, à la différence de ce qui se fait à l'agence d'urbanisme de Marseille.

Lorsqu'elle a été en poste à l'agence de Grenoble, Mireille Lucas (démographe) a vu des sociologues, des urbanistes, des spécialistes des transports travailler ensemble. Mais, après trente années passées à l'EPA de Saint-Quentin-en-Yvelines, elle mesure la différence : « C'était au niveau des réflexions que c'était pluridisciplinaire. C'est plutôt le travail d'observatoire, d'études et de préconisations... ça n'allait pas jusqu'à l'opérationnel ». À Saint-Quentin, il en va autrement : « C'est une pluridisciplinarité de réalisation. Un Établissement public d'aménagement des villes nouvelles (EPAVN), c'est pas fait pour faire des études, c'est fait pour que sur le terrain se traduise un projet de ville, un projet urbain. Tout est tendu vers cela »<sup>8</sup>.

### La production : l'expérience du partage des contraintes

La phase de réalisation donne une seconde forme à l'interdisciplinarité qui devient synonyme d'interdépendance. Chacun sait qu'il est indispensable et en même temps que, sans les autres, il ne peut rien faire. Entre les membres du personnel, la proximité est alors continue, faite d'échanges incessants. Certains agents doivent au quotidien informer, s'informer, recueillir un avis auprès de leurs collègues, leur rappeler les contraintes (le temps, le budget, les possibilités et les impossibilités techniques, les demandes et les engagements vis-à-vis de l'extérieur). À cet égard, les personnes chargées du contrôle de gestion, de la commercialisation et de la communication ont la vision la plus globale mais aussi la plus superficielle de ces interdépendances. De la contrainte, les agents placés dans les fonctions les plus techniques (au sens de l'ingénieur) ont à l'inverse une représentation plus sectorielle mais aussi plus prégnante. À Villeneuve d'Ascq, ces interdépendances sont visualisées : chaque vendredi, le personnel a droit au film des activités de chacun au cours de la semaine<sup>9</sup>.

Plus l'équipe est près du terrain et plus cette interdépendance est forte. À Cergy-Pontoise, la construction du quartier de la Préfecture fait l'objet en 1969 d'une réflexion approfondie : c'est une opération sensible, susceptible à la fois d'annoncer le centre de la ville nouvelle et d'expérimenter une méthode générale pour fabriquer celle-ci. Dans la forma-

6. Entretien avec D. Becker. Sur l'activité d'études, voir l'expérience des « urbanodrames » d'Évry, Korganow A. *et alii*, 2004.

7. Entretien avec Lucien Gallas.

8. Entretien avec Mireille Lucas.

9. À l'initiative de Patrick Calais, responsable de la communication (Rautenberg M., Bordreuil J.-S., 2004, p. 64).

lisation qu'en propose le chef du Service opérationnel, la complexité des interdépendances à concevoir vient de la nécessité qu'il y a de distinguer et de relier à la fois des temps, des tâches, des échelles<sup>10</sup>. Son discours de la méthode signale les ambitions managériales de l'urbanisme de construction. Il distingue la part des études (en amont et en interne à la Mission) et celle de la réalisation (après l'apparition du maître d'ouvrage externe). Il envisage en même temps trois autres distinctions : celle des échelles – si le quartier est considéré comme un projet d'ensemble, il est aussi composé de « projets élémentaires » (ou « opérations ») ce qui oblige à distinguer des « secteurs » au sein du quartier tout en pensant leurs relations – ; celle des niveaux de responsabilités ; et enfin celle de la coordination – l'agrégation des projets élémentaires autour de problèmes ou de programmes types.

Cet organigramme matriciel dessine des interdépendances fonctionnelles multiples et fines, caractéristiques du temps de la production. Il distribue trois fonctions autour des projets : celui de « responsable », celui de « participant » et celui de « coordinateur ». Ce dernier acquiert chemin faisant une vision générale et intégrée des différentes échelles, étapes et compétences d'une opération. Mais cette vision est limitée à une opération.

À Cergy, le Service opérationnel de la Mission se compose de « cellules » correspondant à autant d'entités géographiques (quartier de la Préfecture, quartier d'Éragry, puis base de loisirs et zone industrielle). En 1975, chaque cellule (« Centre ville nouvelle », « Logements quartier préfecture » ou « Éragry ») regroupe un architecte, un ingénieur et un dessinateur. En 1992, cette façon de faire s'est stabilisée et généralisée. Le Service opérationnel, rebaptisé Direction du développement urbain, est composé de quatre « équipes de quartier ». Chacune d'entre elles est censée assurer en même temps des fonctions différentes : « Conception des quartiers, urbanisme opérationnel, aménagement des espaces publics, architecture, directives d'opérations, assistance aux constructeurs pour la mise au point des opérations »<sup>11</sup>. L'équipe intègre donc de multiples métiers – que l'organigramme ne prend plus soin de préciser – autour d'un périmètre déterminé et de divers programmes associés.

Après les travaux d'études, la phase opérationnelle a sa dynamique propre, celle de la production intensive qui rend l'interdépendance plus impérieuse. En témoigne Michel Gaillard, architecte et coordinateur à Cergy, qui donne à voir comment les choses se passent concrètement<sup>12</sup> : « Mon travail consiste à faire des directives d'urbanisme des opérations, suivre leur réalisation, accueillir les habitants. J'affine le programme et je définis le type de maîtrise d'ouvrage qu'il faut chercher. Je découpe le secteur entre HLM locatifs, HLM en accession à la propriété, activités. Il faut déterminer la position du marché, des commerces, de l'école, des locaux collectifs résidentiels. Il faut organiser leur cohabitation, déterminer les espaces de stationnement, figer le périmètre des terrains à céder et les desservir en réseaux. Les directives d'aménagement précisent ces frictions [...]. Je trace les plans, les dessins d'atmosphères recherchées, je gère mon quartier sur maquette. Claude Lancelle (directeur du service opérationnel)

coordonne l'activité des différents spécialistes impliqués : foncier, contrats de vente, réseaux, programmation, chantier. Lancelle veille à ce que Fauchey (ingénieur infrastructure) fasse son boulot (les prestations des bureaux d'études techniques), à ce que moi je fasse le mien, à ce que les types achètent les terrains ("Est ce qu'on les a ? Est ce qu'on peut les vendre ?")... Odile Jourdan, sociologue assure le lien entre les logements à construire et les entreprises : "L'année prochaine, disait-elle, on va recevoir telle entreprise. Le chantier démarre à telle époque. Il faut 350 logements machins, 150 logements trucs". Lancelle cherche les promoteurs. En haute conjoncture, c'est nous qui désignons les architectes. En basse conjoncture : "Vous pouvez choisir, Messieurs". C'est ça le boulot en EPA, tout doit se coordonner en même temps : logements, commerces, équipements, transports ».

L'architecte dès lors qu'il est coordinateur n'est plus dans l'étude des « schémas de structures » mais dans un système de production. Il est toujours censé assurer « la qualité de l'espace public, les ramifications privées, les liens fonctionnels, plastiques, architecturaux, paysagers qui doivent se tisser entre tous les éléments des programmes individualisés »<sup>13</sup>, mais il doit aussi veiller à assurer la solidité financière de l'établissement : « La compétence que les autres devaient me reconnaître, c'était celle-là. Je devais mettre sur le terrain, dans l'espace, ce que les autres spécialistes me donnaient. Chaque spécialiste était un moyen de mieux travailler. Je savais que les tubes que faisaient Fauchey, c'étaient nous, l'EPA qui les payions, c'était dans l'équation de nos salaires, de la vie de la boutique. Quand Fauchey me demandait de raccourcir ou de mettre tel tuyau à tel endroit, pour améliorer son bilan, c'était important. C'était un problème que je prenais en compte, (même si) je pouvais faire valoir d'autres arguments ». Cette mise en commun des contraintes s'opère dans tous les sens. Au service financier de l'EPA de Saint-Quentin, Gérard Cousson (économiste) se souvient que la circulation des fiches navettes qui donnaient des coûts d'objectifs pour les ouvrages a permis que « le service travaux s'acculture à la question financière... Qu'il intègre la contrainte »<sup>14</sup>.

Cette interdépendance est perçue comme d'autant plus forte que s'impose la logique des périmètres d'études et d'intervention. À l'Étang-de-Berre, les services sont organisés, au début des années quatre-vingt, par secteurs géographiques. L'interdisciplinarité se vit comme un ensemble d'interactions multiples et permanentes, une discipline commune sur

10. Note du 19 mars 1969 de Pierre Richard AD 95, 1315W/67W71.

11. Organigramme en date du 1<sup>er</sup> mars 1975, Directeur général B. Hirsch, AD 95 1461W-294W6F ; organigramme de l'EPA, novembre 1992, Directrice générale Anne-Marie Idrac, AD 95 1072W-288W3D.

12. Entretien avec Michel Gaillard.

13. *Ibid.*

14. Entretien avec Gérard Cousson.

un territoire limité au projet. Gérard Plaisant y travaillait en petite équipe avec « une architecte (Nicole Chalain), un paysagiste (Georges Demouchy), un ingénieur (Gérard Plaisant), une sociologue (Anne-Marie Henriot). Ça c'était formidable comme organisation. C'était très moderne et ça a produit vraiment... L'on se jugeait par rapport à ce que l'on produisait. C'était très riche et j'étais avec des gens d'une énorme qualité. Là, on s'est vraiment fait plaisir »<sup>15</sup>. Les situations de production, concrète et territorialisée, ont été ici vécues comme quasi fusionnelles.

### La pluridisciplinarité comme outil de management

La diversité disciplinaire qui existe dans les EPA, en raison de la variété des origines et des profils professionnels des agents recrutés, a été un premier ressort pour concevoir l'aménagement de l'espace (Claude V., Fredenucci J.-C., 2004, volume II). Dans les années quatre-vingt, soit dans la seconde période d'existence des EPA, le travail en équipe devient aussi le moyen d'une régulation interne. La formule des groupes de travail, qu'ils soient thématiques ou géographiques, sert alors à sortir les services de leur isolement, à civiliser les rapports de force, à éviter la confrontation trop directe entre des logiques professionnelles et fonctionnelles différentes, voire à « relancer » les EPA en tentant d'échapper à ce qui devenait des activités routinières peu en phase avec le contexte (pouvoir accru des élus locaux et des SAN, crise économique, nouvelles politiques urbaines).

Au sein de l'EPA d'Évry les « groupes de travail » réunissent des professionnels de formation et de services différents et doivent compenser les défauts d'une organisation décrite comme trop verticale. On retrouve la même procédure au sein de l'EPA de Saint-Quentin<sup>16</sup>. À Évry, le groupe de travail équivalait plutôt à des réunions inter-services. En 1978, ce moyen est supposé pouvoir assurer des liaisons organiques et une coordination entre les services qui fait alors défaut. Sont alors proposées à la fois la constitution de groupes de travail sur « un thème donné (la programmation) constitués d'un membre de chaque service concerné – ce groupe n'ayant aucune responsabilité particulière si ce n'est de coordonner l'action des différents intervenants, les chefs de service restant responsables, chacun dans son domaine, et sans aucune préséance de service « et la mise en place de » réunions systématiques entre des services ou des parties de service dans des domaines où une réflexion élargie est souhaitable (participation du service promotion lors des réunions de l'atelier d'urbanisme sur tel ou tel secteur opérationnel) »<sup>17</sup>. De tels groupes n'ont pas toujours produit les effets escomptés. Ainsi au début des années quatre-vingt à Évry : « Certains (d'entre eux) ont bien fonctionné (logement des jeunes, câble... D'autres, comme le groupe "centre", n'ont jamais pu être opérationnels »<sup>18</sup>. En 1985, un rapport d'enquête de l'Inspection des Finances sur l'EPA d'Évry propose que cette « organisation verticale », source de blocages et de conflits,

soit remplacée par une organisation horizontale, « pluridisciplinaire par zone géographique et regroupant commerciaux, urbanistes, techniciens ». Cette formule aurait le mérite de permettre la constitution par secteurs d'équipes de professionnels, capables de filtrer les conflits et « responsables de leurs décisions communes... (Ils seraient dès lors) jugés et sanctionnés dans la procédure de contrôle de gestion »<sup>19</sup>.

Au fil du temps, ce que l'on appelle pluridisciplinarité est devenu un moyen d'activer des organigrammes qui sommeillaient. Ce recours au groupe de travail, pour tenter de croiser thèmes et opérations, apparaît assez général même dans les établissements qui n'ont pas rencontré les difficultés de l'EPA d'Évry. À Saint-Quentin-en-Yvelines, par exemple, le directeur Jean-Paul Alduy réintroduit, dès son arrivée, la formule des groupes de travail pour « relancer » l'EPA<sup>20</sup>.

### Du groupe de travail thématique à la polyvalence individuelle

La pluridisciplinarité a connu une traduction particulière autour de l'activité de programmation. À Cergy, la programmation est une fonction placée dans les organigrammes dès les années 1968-1969, mais sans que l'on sache exactement ce que le terme recouvre, puisqu'il ne concerne alors que la seule cellule « logement-emploi ». À Marne-la-Vallée, Bertrand Ousset crée en 1971 une direction (Direction des équipements et services collectifs) qui doit s'assurer que « les intentions sont bien projetées dans les réalisations », la réflexion sur la localisation des équipements n'apparaissant qu'au second plan<sup>21</sup>.

En revanche à Évry, cette activité de programmation est intégrée dès le départ dans l'atelier d'urbanisme. Dans la phase initiale, la programmation des équipements de la zone centrale y est le fait de « groupes de travail interministériels » (en fonction de la nature et donc des sources de financement de l'équipement) qui se réunissent à partir de l'automne 1967 et qui regroupent les instances départementales, régionales et des services centraux des ministères. Ces groupes permettent

15. Entretien avec Gérard Plaisant.

16. Entretiens effectués en 2002 par J.-C. Fredenucci pour l'ÉcoMusée de Saint-Quentin-en-Yvelines.

17. Compte rendu de la réunion du 23 décembre 1977 sur les conditions de travail, AD 91 1523W/787.

18. Compte rendu de la réunion du comité d'entreprise du 27 juin 1986, p. 2, AD 91 1523W/1795.

19. Rapport de l'inspection des finances sur l'EPEVRY, Ministère de l'économie et des finances et du budget, août 1985, p. 4, AD 91, 1523 W/598.

20. Entretien avec M. Lucas.

21. Entretiens de G. Machu et Bertrand Ousset, (Korganow A. et alii, 2004).

d'élaborer une programmation précise des équipements et de faciliter l'insertion progressive des programmes dans les enveloppes régionales du Plan. Des groupes sont alors constitués dans les domaines suivants : jeunesse et sports, éducation nationale, action sanitaire et sociale, commerces, culture et loisirs urbains<sup>22</sup>.

Ce type d'organisation reprend le fonctionnement mis en place au sein du District de la Région Parisienne par Paul Delouvrier, et s'inspire des groupes de travail constitués au Commissariat général du Plan. Il s'adapte à la sectorisation des financements des équipements des divers départements ministériels.

C'est une approche « normative et contrainte » que l'IAURP a synthétisée dans une grille générale largement diffusée dans les EPA et qui permet de « donner des chiffres » aux architectes-urbanistes (Boyer J.-M., 1983). Mais à Marne-la-Vallée, par exemple, on réfléchit davantage « en amont », à ce que peut être un « service », une « institution », aux relations avec les communes du territoire concerné, pour proposer de nouveaux objets à la conception architecturale<sup>23</sup>.

Dans les années quatre-vingt, après les réorganisations des EPA, la pluridisciplinarité connaît un dernier avatar. Elle s'incarne dans la figure de « l'aménageur ».

La pluridisciplinarité est alors envisagée comme qualité d'individus reconnus pour leur polyvalence. À Évry, sont définis comme « aménageurs », les agents qui auront pu « globaliser » leur fonction, exercer des activités diverses – urbanisme, technique, commercial, financier, publicité –, et qui peuvent dire quelque chose sur tout<sup>24</sup>.

Ils se distinguent de « ceux qui préféreront approfondir leur technicité (et qui) ne pourront être que des auxiliaires ». Là, la figure la plus achevée de l'aménageur, c'est celle du chargé de la commercialisation – ou chargé d'affaires – situé au plus près de la demande.

Les « commerciaux » sont ces nouveaux « généralistes ayant une vue globale de leur mission ». Issus en priorité des services qui se consacrent au logement, aux activités ou aux emplois, ils sont destinés à être au plus près de la direction générale.

Dans cette nouvelle modalité managériale, les contours d'une autre expérience collective se dessinent avec d'un côté des généralistes et de l'autre des « auxiliaires ». À la différence de l'urbanisme d'études qui juxtapose ou fait discuter entre eux divers spécialistes, à la différence de l'urbanisme opérationnel où le travail de production de la ville passe par l'équipe de projet et une activité proprement collective, l'aménageur est devenu dans cette dernière étape un professionnel hybride, déployant des capacités de créativité, d'analyse et de synthèse. Il est aussi au plus près de la négociation au moment où les EPA doivent accélérer la vente des charges foncières (CEREQ, 1996).

Les agents qui ont le plus d'ancienneté ont une représentation nostalgique de la pluridisciplinarité passée, horizontale et moins pressée par le temps et le marché. Ils observent, comme à Cergy au milieu des années quatre-vingt-

dix, que l'EPA n'est plus une « équipe » mais une « juxtaposition de métiers », (Bourdin A., Arab N., 1999).

### Des expériences menées entre soi

Les diverses figures de ce qui a pu constituer « l'équipe » se lisent dans les organigrammes et s'entendent dans les propos de ceux qui sont encore plongés dans le passé. Mais ces expériences collectives se racontent aussi sur un mode plus distancié, parfois plus critique, à partir du lieu où sont aujourd'hui les professionnels. Or, ce qui frappe dans les témoignages, c'est l'isolement de plus en plus grand des équipes des EPA.

Chacun a pu investir – au sens fort du terme – dans la ville nouvelle, grâce à deux phénomènes : la situation d'extraterritorialité et le fait que « tout est à faire ». Mais déjà en 1975 à son arrivée à Cergy, Jean-Claude Douvry s'étonnait de l'absence de tout *briefing* pour préparer les réunions avec les habitants. À ses yeux, une « doctrine unique » était partagée par le personnel<sup>25</sup>. Pour son successeur vingt ans plus tard, le travail de l'EPA est une « guerre de tranchées fortement consommatrice d'énergie »<sup>26</sup>, puisqu'il faut quantité de réunions pour convaincre les élus de la qualité d'un projet. Or l'attitude générale des élus qui doivent valider les projets est de « saper » le travail des équipes de l'EPA. Des années après la décentralisation, cet état d'esprit entretient l'identité de l'équipe. L'invocation de la pluridisciplinarité participe de cette même image du camp retranché : une équipe pluridisciplinaire n'a besoin de personne. Situé dans un hors champ politique et administratif, cet « espace entre parenthèses » fait niche pour les professionnels (Marié M., 1996).

À l'Étang-de-Berre, « on était dans un monde entre soi. On était ailleurs... C'est une connerie, hein ! Avec le recul et l'analyse. Mais il y avait une espèce de refus... et en même temps, on avait de quoi s'occuper à vingt ans sans se poser de question »<sup>27</sup>. À Cergy, l'architecte-urbaniste Marcel Bajard décrit la décennie soixante-dix en parlant d'une « situation... irréaliste », où les agents de l'EPA se sentaient « un peu décalés par rapport aux vrais problèmes, un peu en dehors du monde »<sup>28</sup>. Et d'ajouter : « Je pars (en 1979) à cause de la question du foncier. L'EPA est propriétaire de 10 000 hectares. Alors que, lorsqu'on travaille en général sur la ville, sur l'urba-

22. MEAVN d'Évry, Compte rendu d'activités 1967 – prévisions 1968, 6 décembre 1967, AD 91-1523W/282.

23. Entretien de Bertrand Ousset, (Korganow A. et alii, 2004).

24. Compte rendu de la réunion du comité d'entreprise du 27 juin 1986, p. 3, AD 91 1523W/1795.

25. Entretien avec Jean-Claude Douvry.

26. Entretien avec Jean-Luc Nguyen.

27. Entretien avec R. Varret.

28. Entretien avec Marcel Bajard.





Marne-la-Vallée

Christine Tarquis / IAU-RIF

nisme ailleurs, la question foncière est prédominante. Et on invente toute une stratégie, une problématique en fonction de cette question là. (À Cergy), c'était pas la peine : l'EPA avait une légitimité pour acheter. Mais du coup ça gommait une part de la réalité... (Alors que dans le même temps) on dialogue avec les gens des GEP, des agences d'urbanisme. On voit bien comment ils travaillent. On a des collègues dans les structures qui se montent, dans les collectivités. On allait aux colloques des agences d'urbanisme. On voyait quels étaient les soucis des gens qui travaillaient sur la ville. Et là on percevait combien on était loin du monde ». Vue du dehors, la situation des EPA est à la fois enviée et interrogée, tant elle paraît « irréaliste ».

La relative étanchéité de l'espace professionnel vis-à-vis des événements extérieurs pourrait laisser penser que les EPA sont assez peu réceptifs aux multiples changements qui affectent le territoire. En fait, dans certaines situations, cet entre-soi n'est pas tenable. C'est le cas à l'Étang-de-Berre. La doctrine de l'extraterritorialité a été ici constamment mise en crise et les conflits extérieurs se sont directement traduits à l'intérieur de l'EPA. Le contexte n'a cessé de faire irruption, que ce soit avec les conflits politiques locaux entre l'est et l'ouest, conflits qui traversent la structure et retardent la création de l'EPA (en 1972-1973) ou après 1974, avec l'émergence des questions environnementales, l'entrée en scène des mouvements régionalistes et celle du corps des Mines (création en 1972 du

Secrétariat permanent pour les problèmes de pollution industrielle de la zone de Fos). Enfin, les deux chocs pétroliers mettent fin aux attentes concernant le projet industriel, le projet de ville nouvelle n'est plus envisagé comme un accompagnement de l'industrialisation. La contrainte de composer avec l'existant ne fait-elle pas de l'Étang-de-Berre la plus éclatée des villes nouvelles et celle pour laquelle, au sein de l'EPA, la division entre équipes territorialisées a été la plus aboutie ?

### Une expérience décisive dans la carrière

Avoir trente ans en EPA en 1970 ou en 1990 ne recouvre pas la même réalité, même si chacun relate qu'à cet âge, et quel que soit le moment de cette entrée, il a surtout « appris à travailler ». Cependant, les perspectives d'avenir des EPA se réduisent après 1983-1985 et la moyenne d'âge s'élève avec le temps.

Le temps léger et ouvert des Missions et du début des EPA s'était organisé dans la rupture avec le passé et la génération précédente, celle du vieux monde des SEM et de la Société centrale d'équipement du territoire (SCET). Mais, à suivre nos interlocuteurs, ce temps léger s'est épaissi puis a fini par peser allant jusqu'à lester les initiatives et paralyser les nouveaux arrivants au cours des années quatre-vingt-dix. Ainsi en 1988, dans la consultation du personnel de l'EPA de l'Étang-de-Berre visant à redéfinir un projet d'entreprise, un bureau d'études relève dans son état des lieux, l'« attachement au passé » comme un des « traits culturels » du personnel<sup>29</sup>. En 1995, Jean-Luc Nguyen décrit Cergy comme un organisme où « le savoir-faire des collaborateurs légitimé par leur passé devient un facteur de pesanteur » ; le « on a déjà fait » est une réplique récurrente du personnel aux propositions de changement du jeune Directeur général adjoint. Le management des équipes prend alors la forme d'une réactivité forcée avec des « stimuli extérieurs » imposés d'en haut<sup>30</sup>. À la même époque, un autre ingénieur des Ponts et chaussées, Pascal Lelarge, à Saint-Quentin-en-Yvelines constate « l'anachronisme » d'un organisme confiné dans son périmètre et déroulant depuis trois décennies le même projet gaullien : « On faisait de la ville nouvelle, une espèce de standard, une espèce de morpho-type quasiment logarithmique. Un petit morceau de quartier, une ville, la ville nouvelle, c'était la même chose. On avait une espèce de corps social idéal, de vision urbaine idéale... »

Il y avait une incompréhension de ce qu'est la société... Les gens ont l'illusion que parce qu'il y a des procédures dérogatoires du droit commun pour la programmation de logement, on vit dans un monde pérenne. La France n'avait pas changé... Toutes les énergies étaient concentrées sur le faire et étaient noyées par la gestion du microcosme politique local ; faire venir

29. CAP SESA REGIONS, projet d'entreprise de l'EPAREB, mars 1989 (archives privées de Lucien Gallas) ; et CEREQ, 1996.

30. Entretien avec Jean-Luc Nguyen en 1996, (Bourdin A., Arab N., 1999).

des entreprises, vendre du truc, faire du projet urbain »<sup>31</sup>. La « culture ville nouvelle » était devenue « brumeuse ».

Selon d'autres, les EPA ont été un moment de leur jeunesse voire un moyen de rester jeune. Pour les premiers arrivés, l'entrée en ville nouvelle n'a pas obéi à un plan de carrière préétabli, tandis que le moment de la sortie a été l'occasion de faire des bilans, des calculs et de formuler des choix réfléchis. Ainsi Gérard Plaisant âgé de quarante ans en 1986 note le moment de l'inflexion : « Là (en 1986), j'ai commencé à être volontaire dans mon parcours professionnel. Avant en quelque sorte, je suis monté dans un train »<sup>32</sup>. Pour les plus âgés, l'activité professionnelle en ville nouvelle a été une cure de jouvence : « À voir évoluer les choses, on garde sa jeunesse... L'hyper activité permet de garder son tonus parce qu'on est confronté tous les jours à des faits nouveaux »<sup>33</sup>.

Le travail en équipe et le côtoiement au jour le jour d'autres métiers ont fait événement dans les parcours et ont élargi les compétences. Jean-Claude Menighetti se souvient du moment de son départ de Cergy en 1979 : « En quittant l'EPA, je me suis rendu compte que je savais énormément de choses, y compris sur des domaines qui n'étaient pas les miens. Je savais des choses sur le logement, les zones d'activités, etc. ». Cet apprentissage s'est effectué avec la maîtrise des outils méthodologiques mais aussi « dans la confrontation avec les collègues »<sup>34</sup>. Jean Le Guillou, géomètre devenu chargé d'affaires à Saint-Quentin jusqu'en 1986, donne sa version de la polyvalence : « On a à la sortie la sensation de savoir un peu de tout. À l'EPA, vous faites votre métier. Mais vous côtoyez tous les autres métiers de l'aménagement. Quand vous partez, vous avez acquis quelque chose dans chaque métier, pas suffisamment pour pouvoir le faire, mais assez pour savoir en parler et l'intégrer dans un projet »<sup>35</sup>. Ainsi à force de se frotter les uns aux autres, les professionnels appuient leurs activités sur un socle d'expériences collectives.

Les équipes des villes nouvelles ont été tirées par des finalités assez différentes entre la fin des années soixante et le milieu des années quatre-vingt-dix. Le renouvellement touche autant les tâches que les organisations, les relations fonctionnelles et les relations professionnelles. Deux choses frappent. D'abord si construire une ville suppose des savoirs et des savoir-faire divers, il ne peut y avoir translation directe de cette pluralité à la méthode qui permet de construire : l'équipe est une modalité nécessairement évolutive, toujours « en retard » sur ce qui est défini à un moment donné comme l'objet qu'elle a à produire, et les organigrammes matriciels les plus sophistiqués n'y suffisent pas. À cet égard, les EPA illustrent la différence entre des organisations par métiers et des organisations par projets, la difficulté qu'il y a à les articuler, et *a fortiori* de les organiser en réseau. Cette expérience rappelle aussi que construire une ville est affaire de temps : le temps du commencement n'a rien à voir avec celui de la réalisation, ni avec celui où la ville est habitable et doit être habitée. Les temps se sont percutés dans les EPA où ont cohabité dans la même « niche » ceux qui étaient chargés du temps long et d'autres qui devaient agir sur des opportunités immédiates : « Un EPAVN, c'est un statut complètement

schizophrène. C'est un organisme qui a en charge de penser, de concevoir, développer, équilibrer le mieux possible le développement d'une agglomération. C'est la tâche qu'on lui a donnée. Et parallèlement ce sont des EPIC... qui vendent de la charge foncière... Ce qui permet à l'EPA de vivre c'est ce qu'on vend. Cela n'a pas forcément à voir avec ce qu'il faudrait faire pour que l'agglomération ait toutes les caractéristiques d'équilibre nécessaires »<sup>36</sup>. D'autres agents ont formulé le même diagnostic au milieu des années quatre-vingt et ont quitté les EPA. Si pour eux, l'expérience professionnelle en villes nouvelles s'est conclue sur une position critique, elle ne s'est pas complètement arrêtée là, dans la mesure où elle a largement décidé de leurs choix et de leurs activités ultérieurs.

**Viviane Claude**

---

31. Entretien avec Pascal Lelarge.

32. Entretien avec Gérard Plaisant.

33. Entretien avec R. Jullienne.

34. Entretien avec Jean-Claude Menighetti.

35. Entretien avec Jean Le Guillou.

36. Entretien avec Mireille Lucas.

## Références bibliographiques

*L'aménagement de la région parisienne (1961-1969)*. Le témoignage de Paul Delouvrier accompagné par un entretien avec Michel Debré, (2003), Paris, Presses de l'ENPC (témoignages de 1984).

Bouilloud J.-P., Lécuyer B.-P. (sous la dir. de), (1994), *L'invention de la gestion. Histoire et pratiques*, Paris, L'Harmattan.

Bourdin, A., Arab-Rochette N., (1999), *Étude sur les perceptions du système de production de la ville*, LATTS-ENPC, Club Ville et Aménagement, PUCA.

Boyer J.-M., (1983), *La programmation urbaine et architecturale. L'expérience des villes nouvelles*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, École des hautes études en sciences sociales.

Brian Mac Laughlin J., (1972), *Planification urbaine et régionale*, Paris, Dunod.

CEREQ (1996), *Étude exploratoire des métiers des EPAVN*, CEREQ, Collège coopératif Provence Alpes Méditerranée pour Habitat-Formation, Marseille.

CERTU, (2003), *Quelle appropriation des villes nouvelles par les acteurs locaux ? Actes de la Journée d'étude du 26 septembre 2002 à Lyon*, CERTU, Cahiers n° 5.

Claude V., Fredenucci J.-C., (2004), *Expériences professionnelles et effets de génération en villes nouvelles (1965-2002)*, 2 volumes, Institut d'urbanisme de Lyon, LATTS-ENPC.

Claude V. (2005a) « De "l'ensemble" à la ville, les flottements des années soixante », *Histoire urbaine*, (à paraître).

Claude, V. (2005b), *La ville travaillée. Les métiers de l'urbanisme au xx<sup>e</sup> siècle* (à paraître aux éditions Parenthèses).

Darmagnac A., (1975), « Objectifs de modes de vie et directives d'aménagement (pourquoi et construire une ville nouvelle) », Direction d'étude pour Évry III, document de travail, pp. 1-7 AD 91-1523W/2223.

*L'expérience française des villes nouvelles* (1970), Fondation nationale des sciences politiques, Paris, A. Colin.

Fourquet F., Murard L. (entretiens recueillis et présentés par), (2004), *La naissance des villes nouvelles. Anatomie d'une décision (1961-1969)*, Paris, Presses de l'ENPC (rapport réalisé en 1976).

Hirsch B., (2000), *Oublier Cergy... L'invention d'une ville nouvelle. Cergy-Pontoise. 1965-1975*, Paris, Presses de l'ENPC.

Korganow A. et alii, (2004), *L'équipement socio-culturel en ville nouvelle. Les déclinaisons de la formule innovante de l'intégration*, Laboratoire ACS, École d'architecture Paris-Malaquais, (rapport intermédiaire PHEVN).

Marié M., (1996), « Réseaux techniques, territoires et colonisation », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 73-74.

Merlin P., (1999), « L'enseignement de l'aménagement et de l'urbanisme », *Géographie, Économie, Sociétés*, vol. 1, n° 2, pp. 367-379.

Parfait F., (1973), *La planification urbaine, alibi ou espoir*, Paris, Eyrolles.

Peylet R., (1995), *Rapport du groupe de travail sur la situation et les perspectives des EPA*, MELT.

Pisani E., (1966), « Les problèmes posés au ministère de l'Équipement », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, 26 mars 1966, p. 34.

Rautenberg, M., Bordreuil J.-S., (2004), *L'espace public en villes nouvelles*, Lille, CLERSE-IFRESI, (PHEVN).

Saunier F., (2003), « De la maternité à l'orphelinat : l'aménagement de la Basse vallée de la Seine », xx<sup>e</sup> siècle. *Revue d'histoire*, n° 79, pp. 53-67.

SGGCVN, (1980), *Le poids des logiques professionnelles et institutionnelles dans l'habitat et le cadre de vie*, Confluences, (Secrétariat général du Groupe central des villes nouvelles, Service technique de l'urbanisme, Direction de la Construction et Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques).

Thœnig J.-C., (1973), *L'ère des technocrates. Le cas des Ponts et chaussées*, Paris, Ed. d'Organisation.

## Biographie

VIVIANE CLAUDE est professeure à l'Institut d'urbanisme de Lyon (Université Lyon II) et chercheur au LATTS (ENPC) après avoir enseigné en école d'architecture. Elle travaille principalement sur les métiers de l'aménagement et du développement, leur histoire et leur recomposition actuelle (ouvrage à paraître à l'automne). Elle mène parallèlement des recherches sur la construction collective des « problèmes » urbains (comme l'eau en banlieue parisienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les usages de l'histoire dans le projet urbain...).

viviane.claude@univ-lyon2.fr